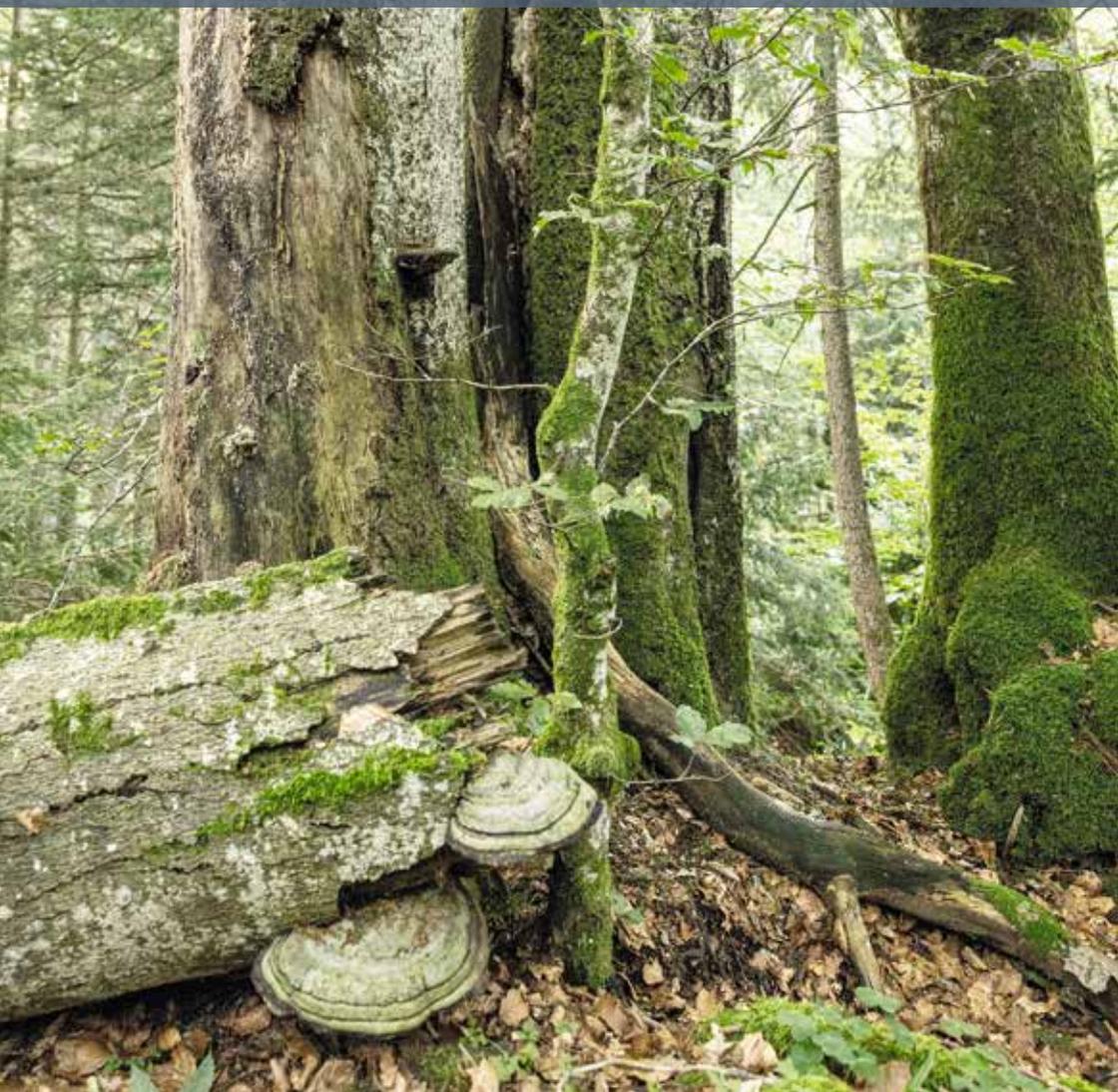
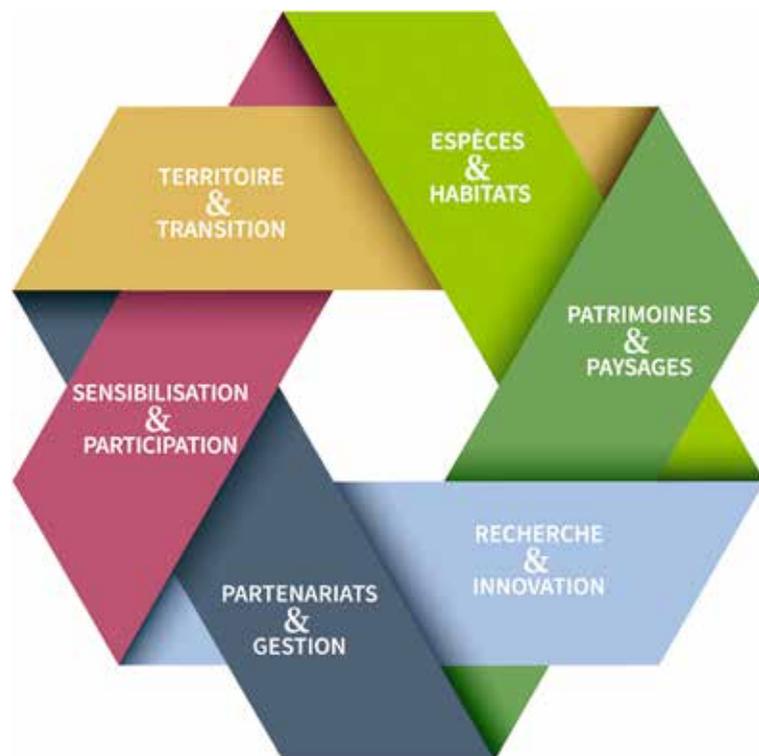


# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023





## LE PARC CHASSERAL SE DÉCENTRALISE

Avec la récente arrivée de Twann-Tüscherz, Evillard-Macolin et de l'entier de Val-de-Ruz (2022), ainsi que celle de Ligerz, Loveresse, Petit-Val, Rebévelier, Reconvilier, Saicourt, Saules et Tavannes en 2025, les ingrédients étaient réunis pour repenser l'implantation de l'administration du Parc. D'autant plus que le projet d'emménagement de ses locaux dans les anciens abattoirs de Saint-Imier a été abandonné.

S'il n'a jamais été question de revoir la localisation à Saint-Imier du siège du Parc, l'ouverture de bureaux décentralisés constitue le résultat de la réflexion menée par le Comité exécutif.

L'objectif était, d'une part, de se rapprocher des acteurs-trices neuchâtelois-es à l'ouest, afin de nouer de nouveaux partenariats avec Evologia à Cernier (PDR Val-de-Ruz). D'autre part, d'effectuer le même rapprochement à l'est avec les nouvelles communes bernoises en bénéficiant de la dynamique du dévelop-

pement de la marque Grand Chasseral et de son infrastructure (bureaux à la Couronne, à Sonceboz-Sombeval).

Parallèlement à ces démarches, le Parc se félicite d'avoir trouvé de nouveaux locaux à Saint-Imier. A l'étroit dans les bureaux actuels, les quelque 25 collaboratrices et collaborateurs trouveront, dès janvier prochain, des conditions de travail optimales dans le bâtiment du Carioca (en face de la gare CFF).

**En se rapprochant des communes et de ses partenaires, le Parc sera mieux encore en mesure de relever les défis qui l'attendent durant les années à venir.**

*Michel Walthert, Président de l'association  
« Parc régional Chasseral »*

## IMPRESSUM

Document réalisé en avril 2024 par les collaborateurs-trices du Parc COORDINATION Nicolas Sauthier  
GRAPHISME Annick Béguin, abeguin.ch  
TRADUCTION Frössl Übersetzungen, sabinefroessler.ch  
CRÉDITS PHOTOS Erbat architectes SA, Monika Flückiger (dont photo de couverture),  
Parc Chasseral, Guillaume Perret, shutterstock  
IMPRESSION SWISS GRAFIK SA  
PAPIER pages intérieures : Nautilus 120 g/m<sup>2</sup>; couverture: Nautilus 160 g/m<sup>2</sup> (papier 100% recyclé)

## SOMMAIRE

3	LE MOT DU PRÉSIDENT	12	RECHERCHE & INNOVATION
4	ESPÈCES & HABITATS	14	PARTENARIATS & GESTION
6	PATRIMOINES & PAYSAGE	16	PERSPECTIVES 2024
8	TERRITOIRE & TRANSITION	18	FINANCES
10	SENSIBILISATION & PARTICIPATION	20	PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 08.06.2023

Les morceaux choisis décrits dans ce document illustrent à titre d'exemples une sélection d'activités menées par le Parc en 2023, sans exhaustivité. Celles-ci n'auraient pu être réalisées sans les nombreux partenaires qui nous accompagnent au quotidien et qui ne peuvent être malheureusement tous cités. Qu'ils soient toutefois ici chaleureusement remerciés.

# ESPÈCES & HABITATS

UN ENVIRONNEMENT NATUREL DE QUALITÉ



Des travaux en faveur de la nature sont réalisés dans les réserves forestières partielles depuis 2005, en collaboration avec les propriétaires et l'Office des forêts du canton de Berne.

## RÉSERVES FORESTIÈRES

La planification de mesures pour la réserve forestière située sur la commune de Nods a été réalisée en 2023 pour 10 ans. Celle-ci est importante, car elle permet de libérer des financements cantonaux pour réaliser les interventions. Une nouvelle réserve est, par ailleurs, en cours de finalisation sur les crêtes nord du massif du Chasseral.

Dans les réserves forestières, le maintien de la biodiversité prédomine, et non la production de bois ou les interventions contre les chutes de pierres. Le territoire du Parc Chasseral compte 21 réserves forestières totalisant plus de 21 km<sup>2</sup>. Parmi elles, les réserves intégrales (6 km<sup>2</sup>) sont exemptes d'interventions. Dans les réserves partielles, les actions menées visent à améliorer les conditions de vie des espèces cibles, comme la gélinotte des bois ou la bécasse des bois.

## ET EN +

Le Parc Chasseral a diffusé durant toute l'année des astuces en matière de biodiversité dans sa newsletter mensuelle. On a ainsi pu comprendre où installer un nichoir à passereaux dans son jardin et comment le nettoyer, comment entretenir ses arbres fruitiers, notamment en période de sécheresse, ou pourquoi éliminer le solidage du Canada et les autres néophytes envahissantes. Ces recommandations sont liées aux 8 fiches pratiques « biodiversité » disponibles sur notre site.

## FORÊTS DE MONTAGNE

Sur son territoire bernois, le Parc a initié et accompagné plusieurs interventions dans les réserves forestières partielles en 2023, avec pour objectif de conserver des forêts de montagne riches en espèces et diversifiées. La commune de Nods a effectué des coupes de bois pour dégager un pâturage au profit d'une bonne circulation du bétail. Des travaux menés avec finesse, puisque le secteur est occupé par la gélinotte des bois.

La bourgeoisie de Bienne a effectué des travaux dans une forêt occupée régulièrement par la bécasse des bois lors de sa parade printanière. Ceux-ci visent à maintenir des ouvertures dans cette forêt assez jeune.

La bourgeoisie d'Orvin a, quant à elle, effectué des travaux de sélection et de dégagement de secteurs à myrtilliers, notamment au bénéfice bénéfice, là également, de la bécasse ou de la gélinotte des bois.

## ET EN +

Le suivi de l'alouette lulu et du pipit des arbres sur 2 sites importants du Parc s'est poursuivi en 2023 en collaboration avec la Station ornithologique suisse. Avec 33 territoires sur les 4,2 km<sup>2</sup> recensés, l'alouette lulu a atteint un nouveau record (5 territoires en 2006). Dans ces mêmes secteurs, seuls 51 territoires de pipit ont été découverts, un record... négatif pour cet autre oiseau typique des pâturages boisés diversifiés.



Sensibiliser et canaliser les déplacements constituent des missions dévolues aux parcs naturels régionaux.

## LE MOT-CLÉ BALISAGE

Cent-vingt piquets et 30 balises orange ont été installés fin octobre dans le district franc de la Combe Grède, en partenariat avec le canton de Berne qui en est le gestionnaire. Objectif : marquer les itinéraires hivernaux de randonnée à ski afin de limiter au maximum les dérangements à la faune. Un travail physique réalisé par des membres des sections locales du Club alpin suisse, du ski club de Villeret ou encore de personnes volontaires recrutées et encadrées par le Parc.

## LE CHIFFRE

**15+20+11** Une quinzaine de volontaires, 20 enseignant-es en formation avec le Parc et 11 requérant-es d'asile encadré-es par l'association Tribu verte ont planté quelque 300 arbustes de 15 essences indigènes différentes chez un exploitant agricole à Lordel, sur la commune d'Enges, dans le cadre de la journée nationale des haies. Celles-ci jouent un rôle majeur en matière de paysage et de biodiversité.

# PATRIMOINES & PAYSAGES

UN PATRIMOINE VALORISÉ, DES PAYSAGES VIVANTS



La réfection des murs du vignoble du lac de Biemme contribue à la protection contre l'érosion et est profitable aux lézards, abeilles sauvages et autres papillons.

## MURS ET VIGNOBLE

Sollicité par les communes viticoles de la rive nord du lac de Biemme, le Parc a rassemblé des financements pour réaliser une première étape de travaux de rénovation (2023-2024) sur les murs de soutènement dans le vignoble. En 2023, plus de 150 m<sup>2</sup> de surface de murs ont pu être rénovés en technique de pierre sèche, un savoir-faire patrimonial reconnu par l'UNESCO. Ces travaux ont été réalisés sur trois chantiers différents situés à La Neuveville et à Twann, aux lieux-dits « Taubisetzi » et « Chapf ». Des pierres calcaires du Jura sont utilisées pour les rénovations. En plus de leur fonction de soutien du terrain permettant la culture de la vigne en terrasses, les murs de pierres sèches forment un réseau dense de structures paysagères favorables à la biodiversité.

## ET EN +

Neuf marches-débats se sont tenues fin octobre à La Vue-des-Alpes comme prémices d'une démarche de développement participative coorganisée avec la commune de Val-de-Ruz. Plus de 80 personnes y ont participé. Les avis exprimés confortent la vision touristique des autorités communales : relation du site avec les deux versants du col, inclusion de Tête-de-Ran dans le secteur, valorisation du patrimoine rural riche et diversifié, attractivité pour le tourisme doux et nécessité d'un meilleur accès par les transports publics pour permettre son développement.

## LE MOT-CLÉ TRAVERSES

Le projet « Traverses de Tramelan » s'est poursuivi en 2023. Des élèves de l'école secondaire ont consacré leur semaine hors-cadre à réfléchir à divers aménagements pour créer notamment une zone de rencontre à la Rue du Cinéma. Un atelier d'habitant-es s'est tenu en juin pour imaginer les futurs aménagements du jardin d'un immeuble locatif. Les idées fortes : maintien de jardins potagers, réaménagement du terrain pour en faciliter l'accès et création d'un espace vert ouvert aux habitant-es. Un groupe de suivi a été constitué pour accompagner le projet dans son ensemble.

## LE CHIFFRE

**50** Une cinquantaine de mètres de murs en pierres sèches ont été restaurés sur le pâturage du Droit, à Cormoret, grâce à l'engagement de la bourgeoisie, de la commune, du Parc et de plusieurs fondations. Les travaux ont été réalisés par la muretière Moussia de Watteville, épaulée par une équipe de quatre professionnel-les et d'une dizaine de volontaires impliqués dans le démontage des anciens murs.

## ET EN +

Une vingtaine de mairaines et parrains du paysage se sont retrouvés à la mi-juin à Cortébert lors d'une journée de formation autour de la photographie architecturale pour une sensibilisation au projet que le Parc entend mener autour des cœurs de villages dans les 12 communes du Parc inscrites à l'ISOS. Cet inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse est géré par l'Office fédéral de la culture. En Suisse, 1200 sites construits sont répertoriés.



L'aide de volontaires a de nouveau été précieuse en 2023, notamment lors de la plantation de haies, comme ici à Lordel.

## CHANTIERS ET VOLONTAIRES

Les chantiers ont permis à 593 volontaires (409 enfants scolarisés et jeunes en formation, 168 adultes issus d'entreprises, sociétés locales et structures d'insertion) de participer à des actions de terrain sur le territoire du Parc. Aide à la réfection de murs en pierres sèches, récolte de fruits en collaboration avec les pressoirs de la région, entretien de pâturages boisés, plantation et taille de haies : autant d'actions qui ont permis de favoriser la biodiversité, de soutenir les produits locaux et d'agir pour la préservation du patrimoine et du paysage. La mise sur pied de ces chantiers encadrés est rendue possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires : communes, bourgeoisies, pressoirs, sociétés d'arboriculture, exploitant-es agricoles et forestiers, et autres associations diverses.

# TERRITOIRE & TRANSITION

UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR TOUS



Un certificat imprimé sur bois est remis aux entreprises partenaires du Parc.

## ENTREPRISES PARTENAIRES

Un an après le lancement du projet, huit entreprises partenaires ont été adoubees par la commission ad hoc du Parc. Situées dans l'une des 23 communes membres, elles se démarquent par le souhait de faire rimer activité économique et durabilité au travers de valeurs partagées par l'ensemble des parcs suisses. Les entreprises (et associations) sont les suivantes : A-hike, D/CLIC Terroirs, Epicerie Autrement, Hota Hôtel, Laines d'Ici, Moulin de Bayerel, Mâyā Café-Boutique, Menuiserie LPG, Niko Logs, Rollier Paysage et Swiss Grafik. Trois d'entre elles sont situées sur le territoire neuchâtelois, cinq sur la partie bernoise. Des démarches sont en cours pour intégrer de nouvelles entreprises, qui peuvent en tout temps demander à rejoindre le projet.

## ET EN +

Le stationnement est devenu payant aux Prés-d'Orvin et au lieu-dit Place Centrale, sur la crête. Une décision prise par les communes concernées à la suite d'un long processus mené avec le Parc. Ce nouveau régime doit permettre à ces dernières de se décharger des coûts importants du déneigement, de la gestion du trafic et du parage lors des belles journées d'hiver. L'Association Parking Les Prés-d'Orvin, née en 2021, est chargée de ces missions.

## UN ASSORTIMENT QUI S'ÉTOFFE

L'assortiment de produits labélisés du Parc Chasseral s'étoffe. Cinq nouveaux partenaires ont labélisé des produits en 2023 : le Moulin Le Torrent, le Domaine Shalomhof, Christophe Chocolatier, la boulangerie Donzé et la boucherie Pellet. Vingt-sept producteurs-trices sont aujourd'hui associées au Parc Chasseral avec 225 produits au total. Une augmentation rendue possible notamment grâce aux efforts du Parc pour diversifier l'offre de produits du terroir proposés dans la Boutique de La Couronne, à Sonceboz. L'assortiment de cette dernière se compose de produits arborant au minimum le label Grand Chasseral regio-garantie.



Le Parc Chasseral compte désormais 225 produits labélisés « Parcs suisses ». Nombre d'entre eux sont vendus à La Couronne, à Sonceboz.

## LE MOT-CLÉ D/CLIC TERROIRS

Le Parc a poursuivi son travail d'accompagnement de cette toute jeune entreprise née dans le cadre du projet de développement régional Val-de-Ruz. Deux développements sont en cours : la construction d'un bâtiment polyvalent sur le site d'Evologia, qui accueillera un hangar à copeaux, un magasin, une zone de préparation des commandes et des ateliers de transformation, et le référencement de 250 produits de la marque Grand Chasseral regio-garantie et Neuchâtel vins et terroirs regio-garantie mis en vente sur la plateforme web de D/CLIC Terroirs.

## ET EN +

Créer un cabanon en bois de la région, comme marqueur territorial, à destination des agriculteurs-trices souhaitant vendre des produits de leur exploitation : tel était l'objet du concours architectural porté par l'association du PDR Produire et manger local (dont le Parc a accompagné le lancement en 2023), en collaboration avec Lignum Jura bernois, la FRI et le Parc. Le concours a été un succès puisque 50 bureaux de tout le pays ont participé. Un jury rassemblant un large panel de compétences a délibéré en deux étapes et rendu son verdict en février 2024 (voir page 17).

## LE CHIFFRE

**20** Vingt sur 23 : c'est le nombre de communes du Parc qui éteignent leur éclairage public lorsqu'il devient inutile, au milieu de la nuit. Les risques de pénurie d'électricité ont participé à la généralisation de la mesure, qui bénéficie partout d'un très large soutien de la population. Une conséquence positive, aussi, des Fêtes de la Nuit que le Parc a coorganisées depuis 2012 dans 6 communes membres.

# SENSIBILISATION & PARTICIPATION

UN TERRITOIRE ANIMÉ PAR SES HABITANTS



Des élèves effectuent des recensements d'hirondelles dans leur village, lesquels sont transmis à la Station ornithologique suisse.

## GRAINES DE CHERCHEURS

Vingt-trois classes primaires et enfantines de communes membres du Parc (435 élèves) ont participé à Graines de chercheurs durant l'année scolaire 2022-2023. Un programme les occupe dès la rentrée, avec la découverte d'un élément de leur environnement proche (hirondelles, arbres fruitiers, énergie ou paysage de leur village) lors d'une sortie de terrain. En automne-hiver, les élèves creusent leur sujet sous forme d'enquête, organisent des entretiens avec des gens de leur quartier, consultent des archives, rencontrent des spécialistes. Enseignant-es et enfants sont accompagné-es durant toute l'année par le Parc. A l'été, les classes présentent les résultats de leur recherche, leurs questionnements et leurs actions à un large public. A la rentrée 2023, 28 classes ont inauguré une nouvelle année de ce programme proposé depuis 2010 par le Parc.

## ET EN +

Une mini-exposition sur la forêt et ses habitants, avec des photographies réalisées spécifiquement par Monika Flückiger: c'est ce que le Parc a proposé à la mi-novembre au Mycorama de Cernier dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Festival photo nature « Regards croisés ». La vingtaine de photos, imprimées sur bois et expliquant en images la thématique des arbres-habitats, a ensuite été exposée en vitrine chez Photovision, à Neuchâtel. Elle sera accrochée au CIP-Tramelan au printemps 2024.

## OFFRES DÉVELOPPÉES À EVOLOGIA

Le partenariat avec Evologia, testé dès 2022, s'est intensifié pour permettre à ce site situé au cœur du Val-de-Ruz de devenir un centre important pour l'éducation à la durabilité et l'accueil de groupes. Une collaboratrice scientifique a été engagée conjointement par Evologia et le Parc. Son rôle: développer les offres existantes et nouvelles pour les classes d'écoles, les familles et les entreprises, et amplifier leur promotion. En 2023, l'animation pédagogique « Permaculture et petites herbes » a été étendue aux classes enfantines. En 2023, 15 classes l'ont suivie. Onze autres ont participé aux ateliers potagers, et 29 classes ont parcouru les jeux de pistes en autonomie, soit un total de 55 classes et 994 élèves.



Le verger en permaculture séduit les écoles, mais aussi les adultes: 9 groupes (161 personnes) ont profité d'une visite guidée en 2023.

## LE MOT-CLÉ SOUNDWALK

Une immersion dans le paysage alliant art et science: après une première édition en 2022, le Parc a proposé deux nouvelles représentations d'un soundwalk fascinant à Prêles, sur le Plateau de Diesse. Contée par le géologue Thierry Basset et mise en musique par les artistes du Chant des Lieux, cette symphonie intertelluraire racontant l'histoire de la plus grande météorite jamais retrouvée en Suisse a été suivie par plus de 100 personnes lors d'un samedi ensoleillé de juin.

## LE CHIFFRE 51

Adultes et enfants ont à nouveau pu profiter de l'expérience des spécialistes des chauves-souris lors de la Nuit éponyme. Trente et un adultes et 20 enfants ont apprécié l'exposition, les films et un atelier pour les enfants avant de partir sur le terrain et scruter l'arrivée des chauves-souris à la tombée de la nuit. La Nuit de la chouette, elle, a dû être annulée en raison d'une mauvaise météo.

## ET EN +

La 12<sup>e</sup> édition de Bal(l)ades... a distillé ses notes envoûtantes et emmené les curieuses et curieux de découvertes patrimoniales aux quatre coins du Parc durant la dernière quinzaine d'août. Un bon millier de personnes ont fréquenté les 4 événements proposés cette année. Des pâturages boisés du Jura bernois à la cimenterie Vigier, des chefs-d'œuvre de Camille Saint-Saëns, de Beat Furrer et de Mozart aux longs-métrages de Charlie Chaplin, chaque événement a trouvé son public.

# RECHERCHE & INNOVATION

UNE RECHERCHE POUR DES ACTIONS BIEN CIBLÉES



Les presque 8000 arbres-habitats relevés depuis 2018 constituent une source de données intéressante pour la recherche.

## DES ARBRES POUR LA SCIENCE

Les données récoltées dans le cadre du projet arbres-habitats ont pu être utilisées pour deux travaux d'étudiant-es (Université de Berne, HAFL de Zollikofen). Le premier a pu montrer que la méthode de relevés et les critères de protection utilisés par le Parc favorisent la préservation du gyalecte de l'orme. Ce lichen rare a été trouvé sur 65% des chênes marqués pour éviter leur abattage, mais seulement sur 23% des chênes non marqués. La 2<sup>e</sup> étude a comparé les arbres-habitats des forêts de production, des pâturages boisés et des forêts de protection au-dessus d'Orvin. Conclusion : les arbres les plus gros et les plus diversifiés se situent dans les pâturages, alors que la plus grande densité d'arbres-habitats dotés d'un grand nombre de cavités, utiles à nombre de coléoptères, se trouve dans les forêts de protection.

## ET EN +

Quatre étudiant-es ont planché sur l'avenir et la visibilité du site de La Vue-des-Alpes dans le cadre du Challenge Microcité organisé par l'Université de Neuchâtel. L'équipe pluridisciplinaire a présenté un projet avec mascotte, utilisation ludique des infrastructures actuelles et développement de l'offre en transports publics. Un travail inspirant pour la commune de Val-de-Ruz et le Parc, qui mènent depuis de nombreuses années des projets paysagers et des réflexions sur l'avenir touristique du site.

## COLLABORATION AVEC LA HEP-BEJUNE

En plus des activités organisées chaque année (une intervention sur le paysage lors du camp de géographie et une randonnée pédagogique à Mont-Soleil pour les étudiant-es de 1<sup>re</sup> année), la collaboration avec la HEP-BEJUNE a permis la participation de deux professeur-es à une formation continue d'enseignant-es dans le cadre de Graines de chercheurs. Ils et elles ont pu travailler sur les compétences clé des citoyens de demain, comme l'esprit critique ou le changement de perspective. Un chargé d'enseignement a par ailleurs soutenu la refonte d'un jeu de stratégie du Parc afin d'y intégrer au mieux les connaissances scientifiques actuelles.

## LE CHIFFRE

95%

Les Parcs Chasseral, du Diemtigtal et de Gantrisch ont fait l'objet d'un sondage de terrain mené par l'Université de Berne. But : mieux comprendre les comportements de loisirs des visiteurs en hiver, en lien avec la protection de la faune. 95% des personnes interrogées considèrent celle-ci comme importante ou très importante. Le non-respect des règles en vigueur serait dû à des informations insuffisantes sur le terrain.



Aux Prés-d'Orvin, une guide d'accueil sensibilise les visiteurs et visiteuses au respect de la nature et au travail agricole, notamment avec une carte postale dotée de conseils et illustrée par cette alouette lulu.

## LE MOT-CLÉ DIDACTIQUE DU PAYSAGE

Le Parc constitue un terrain d'étude pour le département de Géographie et Environnement de l'Université de Genève en matière de didactique du paysage. En parallèle, les chercheurs et chercheuses soutiennent le Parc pour rendre plus attractif Graines de chercheurs paysage pour les enseignant-es, en déclinant le paysage comme cadre de vie. A noter que, sur proposition du département précité, le Parc accueillera en juin 2024 le Groupe international Didactique du paysage pour quatre jours de séminaire.

## ET EN +

La Wyss Academy for Nature, hub Berne, apporte un soutien depuis 2021 aux parcs Chasseral, Diemtigtal et Gantrisch afin qu'ils puissent développer la sensibilisation au développement durable des visiteurs et visiteuses de leurs sites touristiques. Dans le Parc Chasseral, cette collaboration prend la forme d'une guide d'accueil qui travaille à la médiation et la canalisation du public aux Prés-d'Orvin. Elle permet aussi de former les animateurs-trices et enseignant-es à cette tâche de sensibilisation.

# PARTENARIAT & GESTION

UNE ORGANISATION EFFICACE INTÉGRÉE À LA RÉGION



Dès 2025, le Parc comptera 31 communes membres (23 aujourd'hui). Les 8 nouvelles communes ont été dignement accueillies lors d'une AG extraordinaire.

## HUIT NOUVELLES COMMUNES

C'est avec des votes très largement favorables que 7 nouvelles communes ont décidé de rejoindre le Parc au 1<sup>er</sup> janvier 2025. En l'occurrence Loveresse (unanimité), Petit-Val (26 oui, 4 abstentions), Rebévelier (unanimité), Reconvilier (88 oui, 1 non, 3 abstentions), Saicourt (48 oui, 6 non et 4 abstentions), Saules (9 oui, 1 non, 1 abstention) et Tavannes (71 oui, 2 non, 2 abstentions). Ligerz avait de son côté validé son adhésion fin 2022.

Avec ces décisions positives, le Parc Chasseral verra son territoire s'agrandir de 75 km<sup>2</sup>, passant de 474 à 549 km<sup>2</sup> et s'élargissant de 23 à 31 communes membres. Les 8 communes ont été chaleureusement accueillies lors de l'AG extraordinaire qui s'est tenue en janvier 2024 à La Couronne, à Sonceboz.

## ET EN +

Les Parcs Chasseral et du Doubs visent à développer l'Observatoire photographique du paysage en outil d'aide à la décision en matière de paysage et d'aménagement du territoire. Deux projets-pilotes ont été initiés en 2023 à La Vue-des-Alpes et dans le Clos du Doubs. Objectif: intégrer les habitant-es dans les politiques d'aménagement local via des processus participatifs. Les communes concernées sont impliquées dans la démarche et les résultats intégrés dans les politiques de gestion des sites.

## RÉGION ÉNERGIE

La transition énergétique est sur toutes les lèvres et les conditions-cadres se mettent en place. En 2023, le Parc s'est associé à l'association des communes Jura bernois. Biemme, Espace découverte Energie et la coopérative Ecoosol pour obtenir un soutien dans le cadre du dispositif Région Energie. Le Parc participe au comité de pilotage de ce projet qui comprend 3 volets: panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des communes, diagnostic du potentiel de production d'énergie et de chaleur à partir de la biomasse, renforcement de la sensibilisation à l'énergie dans les écoles. Le Parc accompagne la mise en œuvre de ce dernier volet. La thématique de l'énergie est importante pour le Parc, qui a déjà développé plusieurs projets ces dernières années (projet Interreg Peace Alps, groupe énergie, extinctions nocturnes, etc.).



Le Parc poursuivra et affinera encore son travail avec les écoles dans le cadre du projet Région Energie.

## LE MOT-CLÉ GOUVERNANCE

Le conseil consultatif s'est réuni 4 fois en 2023. Les travaux ont porté sur les orientations à donner aux projets pour la période 2025-2028. Le conseil a notamment été sollicité par sondage pour effectuer des remarques avant envoi aux autorités de la convention-programme. Créé en 2021 dans le cadre de la révision des statuts, le conseil consultatif est constitué d'un-e représentant-e de chacune des 23 communes et des associations actives sur le territoire du Parc. Il améliore ainsi la coordination régionale.

## LE CHIFFRE

**2** Le Parc régional Chasseral a ouvert des bureaux de travail délocalisés sur deux sites, à Evologia (Cernier) et à la Couronne (Sonceboz-Sombeval). Il se rapproche ainsi physiquement des institutions et des communes avec lesquelles il collabore au quotidien. C'est aussi une réponse pragmatique à des locaux devenus trop petits pour accueillir la totalité de l'équipe qui compte à ce jour 24 personnes (14 postes à équivalent plein temps).

## ET EN +

Le bâtiment de la Couronne, à Sonceboz-Sombeval, fruit de la collaboration des institutions membres de la Fondation Grand Chasseral (dont le Parc) a été mis en service en septembre. Une journée portes ouvertes a été organisée en décembre, laquelle consacrait l'inauguration de son café et de sa boutique. Le Parc Chasseral, dans le cadre du PDR « Produire et manger local », a particulièrement œuvré pour la mise en place de la boutique. De nombreux produits emblématiques de la région y sont disponibles, dont des produits labélisés « Parcs suisses ».



Le projet «Les Arches» a été retenu par le concours d'architecture «Cabanons» pour constituer un point de vente de produits régionaux.

## LE 4<sup>e</sup> CONGRÈS SUISSE DU PAYSAGE DANS LE PARC

Les 5 et 6 septembre se tiendra au CIP de Tramelan et à Bellelay le 4<sup>e</sup> Congrès suisse du paysage. Piloté par l'Académie suisse des sciences naturelles, ce congrès scientifique se tient tous les deux ans et rassemble quelque 350 participant·es. Le Parc est associé à la Haute école bernoise pour son organisation. Originalité de cette édition : l'hébergement des congressistes dans l'ancienne abbaye de Bellelay.

## BOUCLAGE DE LA CP 2025-2028

Le descriptif des prestations que le Parc va développer pendant la période 2025-2028 a été déposé auprès des autorités cantonales de Berne et de Neuchâtel ainsi qu'auprès de la Confédération. Le financement obtenu devrait être connu au milieu de l'année. Il déterminera les actions à venir pour les 4 prochaines années.

## ALLÉE DES ARTS A TRAMELAN

Du 2 mai au 29 septembre, l'allée menant au CIP de Tramelan sera animée d'une exposition de photos grand format, imprimées sur bois, posant les enjeux auxquels le paysage est confronté en fonction du changement climatique. Organisée en partenariat avec le CIP dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de l'allée des arts, l'expo présente aussi une chronologie de l'histoire du paysage en Suisse et dans la région.

## HÔTEL CHASSERAL ET ACCÈS EN BUS

Depuis avril 2023, l'hôtel Chasseral est aux mains d'un nouveau propriétaire: le Centre suisse du paysage. Par le hasard du calendrier, ce changement intervient alors que d'intenses réflexions régionales sont en cours pour améliorer l'accès et l'image de ce site majeur de la région. Dans ce cadre, les communes de la région se sont engagées à soutenir l'exploitation des bus en 2024 et 2025.

## PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ AU VILLAGE

Le diagnostic de l'infrastructure écologique réalisé en 2016 et 2017 a montré que les zones bâties constituaient des relais potentiels importants pour la nature. Sur la base de premières expériences, le Parc va continuer de mener avec les communes des approches systématiques sur leurs terrains. La lutte contre les néophytes sera aussi développée. Des partenariats seront établis, notamment avec l'association « Beau et Sauvage », pour encourager les privés à accueillir plus de nature dans leur jardin.

## ENTRÉES DE COMMUNE

Depuis 2004, les localités membres du Parc arborent à leur entrée un panneau routier brun rappelant leur adhésion au Parc. Ces panneaux ont vieilli, d'autres communes ont rejoint le Parc, le logo a évolué. Sur la base de ces constats, ces panneaux seront remplacés – ou posés – au cours de 2024.

## ET EN +

Depuis plus de 10 ans, un réseau avec plus de 200 enseignant·e·s et un grand nombre de directions d'école s'est constitué dans le Parc. Il permet de travailler à long terme l'éducation à la durabilité, parfois avec des établissements scolaires entiers. En 2024, le verdissement de la cour d'école de La Neuveville va par exemple se poursuivre avec une formation du corps enseignant à l'utilisation de ces nouveaux espaces dans leur quotidien. D'autres établissements seront concernés dans le cadre du projet Région Energie notamment.

## LE MOT-CLÉ CABANONS

Le concours d'architecture pour les cabanons en bois destinés à la vente de produits du terroir ayant rendu son verdict (photo), il s'agit à présent de définir comment les modules vont être réalisés afin de les proposer à la commercialisation. Les agriculteurs·trices du Jura bernois, à qui ce projet s'adresse en premier lieu, pourront bénéficier de subventions cantonales à l'achat d'un cabanon.

DÉPENSES	Budget 2024 *	Comptes 2023 *	Budget 2023 *	Comptes 2022 *
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 400</b>	<b>2 621 759</b>	<b>2 887 000</b>	<b>2 677 722</b>
<b>1 Nature, Paysage &amp; Patrimoine</b>	<b>944 000</b> 31%	<b>800 833</b> 31%	<b>939 000</b> 33%	<b>832 752</b> 31%
1.01 Biodiversité	250 000 8%	303 288 12%	307 500 11%	327 456 12%
1.02 Paysage	601 000 20%	346 644 13%	483 500 17%	388 574 15%
1.03 Patrimoine	53 500 2%	118 128 5%	109 000 4%	91 418 3%
1.04 Agriculture, biodiversité et paysage	39 500 1%	32 774 1%	39 000 1%	25 304 1%
<b>2 Terroir, Développement &amp; Énergie</b>	<b>635 800</b> 21%	<b>581 929</b> 22%	<b>699 000</b> 24%	<b>669 563</b> 25%
2.01 Tourisme durable et loisirs	240 300 8%	212 255 8%	304 500 11%	273 835 10%
2.02 Énergie et mobilité	153 800 5%	105 923 4%	159 500 6%	223 645 8%
2.03 Produits régionaux et économie circulaire	241 700 8%	263 752 10%	235 000 8%	172 083 6%
<b>3 Éducation, Culture &amp; Communication</b>	<b>764 400</b> 25%	<b>607 306</b> 23%	<b>635 500</b> 22%	<b>568 236</b> 21%
3.01 Écoles et éducation	359 000 12%	275 035 10%	309 500 11%	257 134 10%
3.02 Communication et sensibilisation	148 300 5%	119 239 5%	114 000 4%	91 508 3%
3.03 Culture et patrimoine	164 100 5%	144 864 6%	134 500 5%	133 234 5%
3.04 Recherche	93 000 3%	68 168 3%	77 500 3%	86 360 3%
<b>4 Partenariats, Gestion &amp; Évaluation</b>	<b>656 200</b> 22%	<b>631 690</b> 24%	<b>613 500</b> 21%	<b>607 171</b> 23%
4.01 Partenariat, études, conseils	93 600 3%	79 678 3%	94 500 3%	86 617 3%
4.02 Gestion du Parc	505 000 17%	428 160 16%	458 500 16%	462 809 17%
4.03 Evaluation et planification	57 600 2%	123 852 5%	60 500 2%	57 745 2%

\* % par rapport au total des activités

RESSOURCES	Budget 2024 *	Comptes 2023 *	Budget 2023 *	Comptes 2022 *
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2 911 400</b>	<b>2 634 112</b>	<b>2 894 500</b>	<b>2 726 498</b>
Confédération «Parcs»	1 090 800 37%	1 090 300 41%	1 090 000 38%	1 090 300 40%
Confédération «Autres» <sup>a</sup>	176 300 6%	65 750 2%	110 000 4%	0 0%
Confédération «fonds suppl. parcs»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «Parcs»	423 000 15%	424 000 16%	424 000 15%	423 000 16%
Canton BE «Autres» <sup>b</sup>	178 300 6%	218 237 8%	182 000 6%	145 528 5%
Canton NE «Parcs»	203 000 7%	204 000 8%	204 000 7%	203 000 7%
Canton NE «Autres»	0 0%	0 0%	0 0%	25 000 1%
Parc : ressources locales et de tiers <sup>**</sup>	840 000 29%	631 825 24%	884 500 31%	839 670 31%
Ressources - dépenses de projets	-89 000 -3%	12 353 0%	7 500 0%	48 776 2%
Ressources - charges financières	0 0%	-1 673 0%	0 0%	-1 709 0%
Ressources - charges extraordinaires <sup>c</sup>	0 0%	3 040 0%	0 0%	2 776 0%
<b>RESSOURCES - DÉPENSES</b>	<b>-89 000</b> -3%	<b>13 720</b> 1%	<b>7 500</b> 0%	<b>49 842</b> 2%

\* % par rapport au total des ressources

\*\* Détail des ressources locales et de tiers, voir page suivante

#### Origine des ressources pour l'année 2023

<sup>a</sup> Office fédéral de l'environnement

<sup>b</sup> Office des forêts (BE), Office de l'agriculture et de la nature (BE), Office de l'économie (BE), Office des affaires communales (BE)

<sup>c</sup> régularisation comptable des charges ou produits d'années précédentes

Tous les montants sont en CHF

## RESSOURCES MOBILISÉES PAR LE PARC HORS CANTON ET CONFÉDÉRATION

PARC : RESSOURCES LOCALES ET DE TIERS	Budget 2024 *	Comptes 2023 *	Budget 2023 *	Comptes 2022 *
<b>TOTAL</b>	<b>840 000</b> 29%	<b>631 825</b> 24%	<b>884 500</b> 31%	<b>839 670</b> 31%
<b>Total Parc «financier»</b>	<b>840 000</b> 29%	<b>631 825</b> 24%	<b>884 500</b> 31%	<b>833 786</b> 31%
Communes et membres	233 000 8%	235 931 9%	233 000 8%	233 445 9%
<i>Communes membres</i>	210 000 7%	210 588 8%	210 000 7%	209 156 8%
<i>Cotisations membres</i>	23 000 1%	23 370 1%	23 000 1%	23 689 1%
<i>Dons</i> <sup>a</sup>	0 0%	1 973 0%	0 0%	600 0%
Soutiens affectés sur projets <sup>b</sup>	494 900 17%	283 565 11%	538 500 19%	503 442 18%
Financement par les bénéficiaires <sup>c</sup>	70 100 2%	37 888 1%	84 000 3%	34 293 1%
Ventes, recettes et dédommagements	42 000 1%	74 441 3%	29 000 1%	62 606 2%
<b>Total Parc «contribution matérielle»</b>	<b>0</b> 0%	<b>0</b> 0%	<b>0</b> 0%	<b>5 884</b> 0%
Comptabilisation de prestations offertes <sup>d</sup>	0 0%	0 0%	0 0%	5 884 0%

\* % par rapport au total des ressources

### Origine des ressources pour l'année 2023

- <sup>a</sup> nos remerciements aux donateurs-trices privé-es ainsi qu'à l'association ener-J
- <sup>b</sup> Fonds suisse pour le paysage, communes sur projet, Station ornithologique de Sempach, Wyss Academy for Nature, Interprofession de la Tête de Moine, Interprofession du Gruyère, Car Postal, Chemins de fer du Jura, Bus Alpin, Ciments Vigier SA, Réseau des parcs suisses, HEP Bejune, Fondation éducation 21, Espace découverte Energie, Patrimoine bernois, Energie Service Biel/Bienne, Swisslos, Paul Schiller Stiftung
- <sup>c</sup> propriétaires fonciers, agriculteurs, privés
- <sup>d</sup> association Jura bernois Tourisme

Informations plus détaillées disponibles sur demande

BILAN	Etat au 31.12.2023	Etat au 31.12.2022
<b>Actif</b>	<b>1 130 226</b>	<b>1 084 063</b>
Patrimoine financier	1 128 520	1 082 293
> Disponibilités	661 311	649 291
> Avoirs	313 155	229 236
> Placements	0	0
> Actifs transitoires	154 053	203 767
Patrimoine administratif	1 706	1 769
<b>Passif</b>	<b>1 130 226</b>	<b>1 084 063</b>
Engagements	420 510	424 653
> Engagements courants	375 446	384 652
> Passifs transitoires	45 063	40 001
Provisions	454 060	417 473
Fortune nette	255 656	241 936

La fiduciaire Soresa SA a effectué la révision des comptes 2023 suivant les normes du contrôle restreint le 14 mars 2024. Elle recommande l'approbation des comptes 2023 par l'assemblée générale.

**Présents** 65 personnes ont signé les listes de présence **Excusés** 56 personnes se sont excusées

**Président** Michel Walthert **Secrétaire et procès-verbal** Fabien Vogelsperger

#### 1. SALUTATIONS ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Michel Walthert, Président de l'association, ouvre l'assemblée. Il salue tout particulièrement Monsieur Etienne Klopfenstein et Monsieur Valentin Reymond.

Michel Walthert donne la parole à Monsieur Roby Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz, qui souhaite la bienvenue sur le territoire du Val-de-Ruz au Louverain, lieu insolite et témoin de son époque. Il décrit les liens entre sa commune et le Parc Chasseral. Exemples de projets : les écoles, les franges urbaines, le Chemin des Pionniers et le Prix suisse du paysage en 2022.

L'ordre des points n° 4 et 5 de l'assemblée est inversé afin que le dépouillement de l'élection du représentant des communes bernoises, nouvellement intégré au Comité exécutif, puisse se dérouler pendant le rapport d'activités 2022 et le programme 2023 (n° 8). Cette modification est acceptée.

Philippe Cattin et Pierre Mosimann sont nommés scrutateurs.

#### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI 2022

Le procès-verbal de l'AG du 5 mai 2022 est validé par l'assemblée sans remarque.

#### 3. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES / DÉMISSION

Les membres de l'association ont connu une légère baisse (9 demandes d'admission pour 10 démissions) pour s'établir à 367 membres. L'assemblée valide à l'unanimité les admissions en bloc et prend note des démissions.

#### 4. ÉLECTION DE L'ORGANE DE VÉRIFICATION DES COMPTES

L'organe de révision doit être réélu pour une période de trois ans (la vérification se fait selon les normes suisses du contrôle restreint). La fiduciaire Soresa SA que nous proposons est élue à l'unanimité par l'assemblée pour la période des comptes 2023-2025.

#### 5. APPROBATION DU MESSAGE À L'ATTENTION DES COMMUNES QUI SOUHAITENT REJOINDRE LE PARC EN 2025

Le message qui sera transmis aux communes qui souhaitent rejoindre le Parc en 2025 est accepté sans modification à l'unanimité par l'assemblée.

#### 6. MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF (RATIFICATION)

Orvin: Nicolas Aufranc en remplacement de Arthur Balz  
Péry-La-Heutte: Thérèse Huissoud en remplacement de Thierry Egger  
Cormoret: Luc Ummel en remplacement de Valérie Jenzer  
Jura bernois.Bienne: David Vieille en remplacement de Aurore Schär  
Pour le Service de l'économie du canton de Neuchâtel, la place reste à repourvoir.  
Les mutations susmentionnées sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

#### 7. MUTATIONS AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF

Saint-Imier: Gisèle Tharin remplace Marcel Gilomen.  
La nomination de Gisèle Tharin est acceptée par l'assemblée, qui lui souhaite la bienvenue. Marcel Gilomen est chaleureusement remercié pour son engagement.

Pour les communes bernoises, deux personnes sont en lice :

Pierre Sommer, conseil communal de Tramelan  
Frédéric Racine, conseil communal de Plateau de Diesse

Les votes sont recueillis par les collaborateurs-trices du Parc. Monsieur Pierre Sommer est élu par l'assemblée en remplacement de Madame Alexia Lecomte. Des remerciements sont adressés à Madame Alexia Lecomte et la bienvenue est souhaitée à Monsieur Pierre Sommer.

#### 8. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 ET PROGRAMME 2023

Le rapport d'activités 2022 et le programme 2023 sont présentés.

Monsieur Dezarsens informe que l'accès au Chasseral et à son hôtel-restaurant sont difficiles. Le lundi de Pentecôte, il y avait beaucoup de monde mais le restaurant était fermé. Le Parc en prend acte. Michel Walthert informe que l'hôtel Chasseral a été racheté par Elias Vogt, du Centre suisse du paysage. Il appelle à l'indulgence et rappelle les difficultés classiques lors de la mise en route d'un restaurant. Le Parc espère que des améliorations et des solutions seront trouvées.

Monsieur Amacher informe qu'il y aura un concours d'architecture pour des cabanons de vente des produits du terroir en 2023.

Monsieur Vieille informe que les communes qui sont intéressées par les activités proposées dans le cadre de Région Energie peuvent prendre contact avec Jura bernois.Bienne.

#### 9. INFORMATION RELATIVE À LA CONVENTION-PROGRAMME 2025-2028

Un rappel d'information quant à l'articulation entre la Charte et les conventions programmes est effectué. La convention-programme pour 2025-2028 comprendra 6 axes de travail à la place de 4. Quelques exemples de projets sont donnés pour chaque axe.

Les dernières étapes (corrections selon la consultation, préavis du conseil consultatif, AG extraordinaire) pour un dépôt au 31 mars 2024 sont présentées.

#### 10. COMPTES 2022

Les comptes 2022 sont conformes au budget avec un total de CHF 2'677'722.- en charge pour CHF 2'726'498.- de ressources et des produits extraordinaires de CHF 1'067.-, soit un excédent de CHF 49'842.- affectés à la fortune. Le bilan est équilibré à CHF 1'084'063.-. Les comptes 2022 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par la fiduciaire Soresa SA, laquelle recommande leur approbation.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

#### 11. BUDGET 2023

Le budget 2023 prévoit CHF 2'887'000.- de dépenses pour CHF 2'894'000.- de ressources, avec un excédent de CHF 7'500.-.

L'assemblée valide le budget 2023 à l'unanimité.

#### 12. LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Président revient sur le Prix paysage reçu conjointement par la commune de Val-de-Ruz, l'association Eco-réseau et Paysage et le Parc Chasseral. C'est la première fois qu'un parc naturel régional naturel reçoit une telle distinction, une reconnaissance d'un travail bien fait et la preuve que s'occuper du paysage contribue à la notoriété d'une région.

Le Président s'adresse à la Confédération et aux cantons de Berne et Neuchâtel en leur rappelant que le Parc régional Chasseral peut jouer un rôle important dans les crises majeures liées à la biodiversité et au réchauffement climatique. Il demande donc un soutien financier et politique adéquat de leur part.

Le Président remercie l'équipe du Parc, le directeur, Fabien Vogelsperger, les membres du comité exécutif (anciens et nouveaux), les membres du conseil consultatif, toutes les personnes présentes à l'assemblée.

#### 13. DIVERS

Bielerssee Tourismus, remercie le Parc pour la traduction des documents en allemand.

Pierre Mosimann remercie le président Michel Walthert pour son engagement depuis la création de l'association. Etienne Klopfenstein transmet les salutations des parcs bernois (5 parcs naturels régionaux et le patrimoine mondial Jungfrau). Il indique qu'il y a beaucoup de parcs intercantonaux avec du bilinguisme, qu'il y a 20 parcs en Suisse. Il remercie le Président Michel Walthert, le directeur Fabien Vogelsperger et toute l'équipe du Parc.

Michel Walthert informe que le Réseau des Parcs suisses a été créé à Chasseral en 2007. Les parcs bernois se retrouvent également pour tout ce qui est en lien direct avec le Canton de Berne.

La séance est levée à 20h30.

Toute personne peut devenir membre de l'association Parc régional Chasseral (CHF 50.- par an). Il suffit de s'inscrire en ligne, par e-mail ([info@parchasseral.ch](mailto:info@parchasseral.ch)) ou par téléphone +41 (0)32 942 39 49.

Les nouveaux membres qui s'inscrivent en 2024 reçoivent un bon « Terroir du Chasseral » de CHF 20.- à faire valoir dans l'une des 9 méteries proposant des « Assiettes Chasseral » ou auprès de nos partenaires terroir, ainsi qu'un guide nature pratique et instructif des éditions La Salamandre.



Dès janvier 2025, le Parc passera de 23 à 31 communes membres suite à l'adhésion en 2023 de sept communes situées à l'est du territoire actuel, et de Ligerz à la toute fin de 2022.

